

Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 20 Septembre 2011

L'an deux mille onze le vingt septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARCHIER A., ROUX M., FOREL G., VAURE M., ROUCHOUZE J., FLOURY M., BERNARDON A., CHARREYRON J.-F., MOREL K., POULENARD G., REY P., SOUTEYRAT P.

Pouvoir :

Absent excusé : APPOLLODORUS F., COMBES G., MASSON R.

Monsieur Alain ARCHIER, Maire, Préside la séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu,
- Acquisition terrain sis Joannard,
- Remboursement sinistre « garde-corps place de la mairie »,
- Remboursement sinistre « mur La Garinière »,
- Indemnité de Conseil au Trésorier Principal,
- Certificat constatant qu'il n'y a aucune reprise à exercer contre l'ancien Trésorier Principal Monsieur MARTINETTI Daniel, qui a cessé ses fonctions le 04 janvier 2011,
- Remise gracieuse pénalités de retard pour le paiement de la Taxe Locale d'Equipement (permanente),
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité,
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Approbation du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

Acquisition terrain sis Joannard

Dans le cadre de l'élargissement de la voie de Joannard, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer l'acquisition de surfaces de terrains appartenant aux Consorts Monsieur Gilles et Mademoiselle Ostiane de MONTGOLFIER, situés au lieu-dit « Les Prés Peyrouses », à savoir :

Références cadastrales	Surfaces
AE 393	00 ha 00 a 97 ca
AE 394	00 ha 00 a 12 ca
AE 395	00 ha 00 a 08 ca
AE 396	00 ha 00 a 96 ca
AE 399	00 ha 00 a 01 ca
AE 400	00 ha 03 a 14 ca
Total surfaces	00 ha 05 a 28 ca

La vente aura lieu moyennant le prix de 5 385,00 €, auquel s'appliquera les frais de notaire.

Remboursement sinistre « garde-corps place de la mairie »

Suite à un sinistre du 07 mai 2011 par lequel un automobiliste a percuté le garde-corps place de la Mairie, le Conseil Municipal accepte le remboursement de la compagnie d'assurances AXA d'un montant total de 912,55 €.

Remboursement sinistre « mur La Garinière »

Suite à un sinistre du 23 février 2011 par lequel un automobiliste a percuté un mur sis La Garinière, le Conseil Municipal accepte le remboursement de la compagnie d'assurances AXA d'un montant total de 3 432,52 €.

Indemnité de Conseil au Trésorier Principal

Le conseil municipal, par 9 voix votant pour, 2 voix votant contre et 1 voix s'abstenant décide d'allouer à Monsieur Yves BELLONI, Trésorier d'Annonay, l'indemnité de conseil à compter du 05 janvier 2011, date de sa prise de fonction. Celle-ci sera calculée chaque année au taux plein du tarif prévu à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Certificat constatant qu'il n'y a aucune reprise à exercer contre l'ancien Trésorier Principal Monsieur MARTINETTI Daniel, qui a cessé ses fonctions le 04 janvier 2011

Le Conseil Municipal constate qu'il n'y a aucune reprise à exercer contre l'ancien Trésorier Principal Monsieur Daniel MARTINETTI, qui a cessé ses fonctions le 4 janvier 2011

Remise gracieuse pénalités de retard pour le paiement de la Taxe Locale d'Equipement (permanente)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, par délégation, à accorder la remise gracieuse des pénalités de retard pour le paiement de la T.L.E. pour des montants qu'il jugera utile, et de façon permanente pour la durée de ce mandat soit jusqu'en mars 2014.

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité,

Considérant le transfert de compétences au Syndicat d'Energies de l'Ardèche (SDE 07), ce point de l'ordre du jour est retiré. En effet, c'est le SDE 07 qui encaisse cette taxe.

QUESTIONS DIVERSES – TOUR DE TABLE.

Un point sur les commissions communales...

❖ Urbanisme, Travaux :

- Plusieurs demandes d'urbanisme ont été déposées :
 - 1 permis de construire pour maison individuelle,
 - 1 permis de construire pour construction d'un hangar,
 - 2 déclarations préalables pour division de terrain en vue de construction.

- Un point sur les réalisations de travaux durant l'été est donné :
 - Voirie « centre village et place de la Mairie » ; en complément, la commission sécurité est chargée de recenser nos besoins en matière de signalétique et traçage au sol mais également pour l'interdiction de stationnement sur le parking du Centre d'Incendie et de Secours.

- Reprise de voirie « Village du Haut ». La commission sécurité se chargera également de recenser nos besoins en matière de signalétique et traçage au sol. Un marché sera également passé pour la réfection de cette voirie.
 - Eclairage public « Montée des Bornes » ;
 - Remplacement projecteur église ;
 - Divers travaux à l'Ecole Publique et garderie (changement portes...)
- Il reste à réaliser :
 - Changement de porte à la salle polyvalente pour une mise en conformité de l'accessibilité des personnes handicapées ;
 - VMC Ecole Publique à la classe primaire.
- Le panneau 30km/heure situé « Montée des Bornes » est invisible à cause des végétaux. Un courrier sera adressé aux propriétaires pour élagage.
- Le projet de salle polyvalente sise Moulin du Roy est actuellement à l'étude au niveau de GRT GAZ vis-à-vis de la distance avec la station de gaz déjà implantée.
- L'Atelier d'Yvours, cabinet d'architecte a été mandaté pour deux missions :
 - Préparation des esquisses et dépôt de permis de construire pour les sanitaires publics au boulodrome ;
 - Préparation des esquisses pour l'agrandissement de la salle polyvalente pour stockage de matériels, en vue de juger la faisabilité du projet.

❖ Environnement :

- La commission travaille actuellement sur l'aménagement paysager pour les lieux suivants :
 - Parvis de l'église et rampe handicapés,
 - Montée de la Craze.

- Il est signalé que le couvercle du conteneur d'ordures ménagères situé à Puy Loriol est cassé. Monsieur Michel FLOURY se chargera de faire la demande de remplacement auprès de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay.
- ❖ Toponymie, raccordement postal :
- La moitié des piquets est installée à ce jour. Suite à un retard dans la gestion de la commande des panneaux de rue et numéros, nous risquons d'avoir un retard pour la pose et la distribution aux habitants.
 - Chaque habitant recevra un courrier début octobre lui spécifiant sa nouvelle adresse et les démarches à entreprendre pour récupérer les plaques.
- ❖ Vie associative, jeunesse et sport :
- Annonce des manifestations à venir :
 - 25 Septembre 2011 : Salon gourmand organisé par l'association « Danse avec les Mots » ;
 - 25 Septembre 2011 : concours de tirs d'armes anciennes organisé par le Club de Tir d'Annonay ;
 - 08 Octobre 2011 : Manifestation enduro organisée par « l'OGEC » ;
 - 07, 08 et 09 octobre 2011 : Opération Brioches organisée par « l'ADAPEI » et relayée par notre CCAS ;
 - 23 Octobre 2011 : Sortie pédestre organisée par « La Foulée des sous-bois.
- ❖ Affaires scolaires :
- Un point sur la rentrée scolaire :
 - Ecole Publique : Au premier jour de rentrée scolaire, 54 élèves étaient répartis en 2 classes. Puis, quelques jours après, l'Inspectrice d'Académie a attribué un poste supplémentaire ;
 - Ecole Privée : 104 élèves.
 - Au niveau de la cantine scolaire, un changement a eu lieu cette année au niveau de la livraison des repas, il faut savoir que l'ESAT du Haut-Vivarais commence sa

livraison par notre commune. Cela permet une meilleure gestion du temps de restauration.

Divers...

- Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal de l'opportunité d'achat d'un terrain longeant notre projet d'aire de pique-nique à la Garinière. Des négociations sont en cours.
- Monsieur Alain BERNARDON, Conseiller Municipal, en tant que membre de l'ACCA de notre commune sollicite Monsieur le Maire sur le besoin de mettre en place des panneaux « traversée grand gibier » le long de la RD 820 direction Boulieu-lès-Annonay. Sachant que le Département est compétent sur la départementale hors agglomération, Monsieur le Maire sollicitera le Conseil Général.
- Monsieur Joseph ROUCHOUZE, souhaite au nom du Conseil Municipal un bon rétablissement à Monsieur Alex ARNAUD, agent du service technique.
- Un véhicule Peugeot 307 est immobilisé depuis quelques mois sur le parking « Les Berges de la Deûme ». Il a été signalé auprès de la Gendarmerie.
- Monsieur Jean-François CHARREYRON, Conseiller municipal a constaté un abus excessif de l'eau aux toilettes publiques situées sur le parking « Les Berges de la Deûme ». Il faudra étudier les mesures pouvant être mise en place pour pallier ce problème. De plus, il demande à ce que soit nettoyé les abords de la départementale à Puy Lorient.
- Pour information :
 - Notre commune s'est inscrite pour la deuxième fois, au label « villes-internet » ;
 - La dématérialisation des actes sera mise en place la semaine prochaine ;
 - Dans le cadre de la révision électorale à venir, une refonte aura lieu : c'est-à-dire une nouvelle numérotation de nos électeurs. De ce fait, de nouvelles cartes seront adressées aux électeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.